



**BADEA**

Banque arabe  
pour le développement  
économique  
en Afrique



**20  
25**

LE RÔLE DE LA BANQUE ARABE POUR  
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE  
**DANS LE SOUTIEN À L'ACTION  
CLIMATIQUE ET AU FINANCEMENT DES  
PROJETS VERTS EN AFRIQUE**

# ENSEMBLE POUR AFRIQUE



## Clause de non-responsabilité:

Le présent rapport a été préparé par le personnel de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (la Banque). Il est précisé que l'ensemble des résultats, interprétations et conclusions qui y figurent ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque, de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque ne garantit pas l'exactitude des données contenues dans ce rapport. Par ailleurs, les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur toute carte incluse dans le présent rapport ne traduisent aucune opinion de la Banque quant au statut juridique d'un territoire quelconque, ni ne constituent une reconnaissance ou une acceptation de ces frontières.

Aucune disposition du présent rapport ne saurait être interprétée comme constituant une limitation ou une renonciation aux privilèges et immunités dont jouit la Banque, lesquels demeurent expressément réservés et pleinement maintenus.



# BADEA en Bref



## Création

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique a été créée en vertu d'une décision du sixième Sommet arabe tenu à Alger le 28 novembre 1973. La Banque a commencé ses activités en mars 1975.



## Identité institutionnelle

La Banque est une institution financière appartenant à dix-huit États arabes membres de la Ligue des États arabes ayant signé son Accord de création le 18 février 1974. Elle constitue une institution internationale indépendante, dotée de la pleine personnalité juridique internationale et jouissant d'une totale autonomie dans les domaines administratif et financier. Elle est régie par les dispositions de son Accord de création et par les principes du droit international.



## Mandat

La Banque a été créée dans le but de renforcer la coopération économique, financière et technique entre les régions arabe et africaine et de concrétiser la solidarité arabo-africaine fondée sur les principes d'égalité et d'amitié. Afin d'atteindre cet objectif, la Banque a été chargée de ce qui suit :

- Participer au financement du développement économique dans les pays africains.
- Encourager la contribution des capitaux arabes au développement dans les pays africains
- Contribuer à fournir l'assistance technique nécessaire au développement de l'Afrique.



## Notre vision:

Être une plateforme de coopération économique arabo-africaine au service du développement.



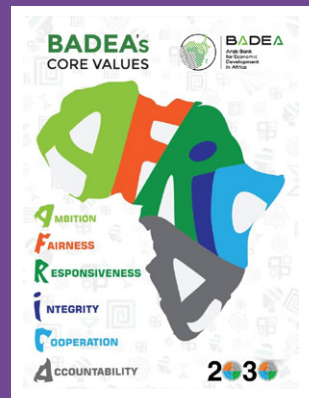
## Notre mission:

Promouvoir la coopération économique arabo-africaine à travers l'assistance financière, l'investissement et l'appui technique.



## Nos valeurs:

La Banque considère que le système de valeurs est étroitement lié au comportement institutionnel et qu'il se reflète dans le renforcement de ses relations avec ses clients et ses partenaires. Le système de valeurs de la Banque englobe tout ce qui concerne l'Afrique : l'ambition, l'équité, la réactivité, l'intégrité, la coopération et la responsabilité.



## Les quatre axes prioritaires de la Stratégie 2030 de la Banque



Investir dans les infrastructures afin de promouvoir l'inclusion, l'industrialisation et l'innovation.



Développer la chaîne de valeur agricole pour l'autonomisation



Renforcer le commerce et développer le secteur privé afin de stimuler la croissance et créer des emplois.



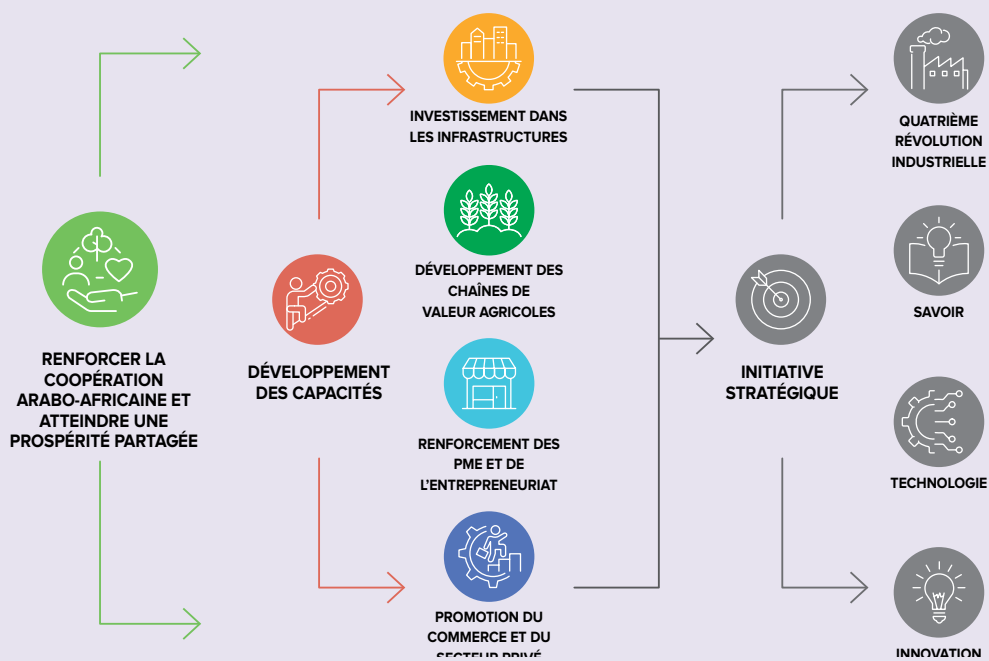
Développer les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat.







**“Le développement des capacités est retenu comme facteur habilitant transversal pour les domaines prioritaires d'intervention.”**



## Cadre de mise en œuvre de la Stratégie 2030 de la Banque








## Total des transferts financiers aux pays africains (de 1975 à 2025)

Type d'opération	Nombre d'opérations	Volume du financement (millions de dollars américains)
 Projets de développement du secteur public	777	9 060
 Opérations dans le secteur privé	77	2 55
 Opérations de financement du commerce	94	6 729
 Opérations de développement des capacités	1 023	266
<b>TOTAL</b>	<b>1 971</b>	<b>18 510</b>



### Transferts financiers selon les domaines prioritaires de la stratégie

Domaine prioritaire de la stratégie	Nombre d'opérations	Transferts financiers (millions de dollars américains)	%
 Investissement dans les infrastructures afin de promouvoir l'inclusion, l'industrialisation et l'innovation	466	5 791	31%
 Développement de la chaîne de valeur agricole pour l'autonomisation	270	2 201	12%
 Renforcement du commerce et développement du secteur privé afin de stimuler la croissance et créer des emplois	171	9 184	50%
 Développement des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat	41	1 068	6%
 Développement des capacités	1023	266	1%
<b>TOTAL</b>	<b>1 971</b>	<b>18 510</b>	<b>100%</b>



## Notation de crédit de la Banque



En 2025, l'agence internationale de notation Standard & Poor's a relevé la notation de la Banque arabe à AA+ avec perspective stable, plaçant ainsi la Banque parmi les institutions multilatérales de développement les mieux notées au monde, ce qui reflète le renforcement de ses fondamentaux financiers et sa résilience institutionnelle. L'Agence japonaise de notation de crédit (JCR) a également confirmé la notation de la Banque à AAA avec perspective stable, soutenue par la solidité de sa situation financière, ses pratiques prudentes de gestion des risques et le soutien solide de ses actionnaires. De son côté, Moody's a maintenu la notation de la Banque à Aa1 au cours de l'année, sans nouvelle action de notation, confirmant ainsi la robustesse de sa position de crédit.

Pris dans leur ensemble, les résultats de ces notations pour l'année 2025 confirment l'adéquation du capital de la Banque, la haute qualité de ses actifs et sa gestion rigoureuse de la liquidité. Ils mettent également en évidence la capacité accrue de la Banque à mobiliser des ressources à des conditions favorables, à élargir son accès aux marchés des capitaux et à orienter les investissements arabes vers des initiatives de développement transformationnelles à travers l'Afrique subsaharienne. La solidité de la position de crédit de la Banque arabe renforce sa réputation en tant que partenaire de développement fiable, solidement capitalisé et capable de fournir des financements efficaces et abordables dans l'ensemble de la région.

## Certifications ISO



En 2024, conformément à l'engagement de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique en matière de responsabilité sociale et à ses efforts soutenus pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement et la société résultant de ses activités internes et des projets de développement qu'elle finance, la Banque a mené avec succès l'audit annuel de ses systèmes de qualité, de responsabilité sociale et de gouvernance d'entreprise.

La Banque a obtenu les certifications ISO 37000 (gouvernance d'entreprise) et ISO 26000 (responsabilité sociale), ainsi que la certification ISO 14001 (management environnemental), ce qui atteste de son engagement en faveur des normes de durabilité et de la protection de l'environnement. Elle a également renouvelé ses certifications ISO 9001 (management de la qualité), ISO/IEC 20000-1 (management de services des technologies de l'information) et ISO/IEC 27001 (management de la sécurité de l'information), avec des recommandations visant à mettre à jour ces certifications vers leurs versions les plus récentes et à en étendre le champ d'application à d'autres départements de la Banque.



# INTRODUCTION

La région de l'Afrique subsaharienne est confrontée à un ensemble de défis environnementaux et climatiques, souvent aggravés par des facteurs tels que la pauvreté, la croissance démographique et la rareté des ressources. Les principaux aspects à considérer sont notamment les suivants :



## 1. Impacts du changement climatique :

L'Afrique subsaharienne est particulièrement exposée aux effets du changement climatique, notamment l'élévation des températures, l'irrégularité des précipitations, les sécheresses prolongées et la fréquence accrue d'événements météorologiques extrêmes tels que les cyclones et les inondations. Ces évolutions menacent la sécurité alimentaire, les ressources en eau, les infrastructures et les moyens de subsistance.



## 2. Rareté de l'eau :

De nombreuses régions d'Afrique subsaharienne souffrent déjà de pénurie d'eau, et le changement climatique devrait aggraver cette situation. Les modifications des régimes de précipitations et l'augmentation des températures peuvent réduire la disponibilité de l'eau pour l'agriculture, l'assainissement et la consommation, affectant ainsi les communautés rurales et urbaines.





### 3. Défis agricoles :

L'agriculture constitue un secteur économique majeur dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, assurant les moyens de subsistance d'une grande partie de la population. Le changement climatique impose des contraintes importantes au secteur agricole, notamment par la baisse de la productivité des cultures, la perte de bétail et l'augmentation des pressions liées aux ravageurs et aux maladies. Les stratégies d'adaptation telles que l'amélioration des techniques d'irrigation, le développement de variétés de cultures résistantes à la sécheresse et les pratiques de gestion durable des terres sont essentielles pour renforcer la résilience.



### 4. Perte de biodiversité :

L'Afrique subsaharienne abrite une biodiversité riche, incluant des écosystèmes uniques tels que les forêts tropicales humides, les savanes et les zones côtières. Toutefois, la destruction des habitats, la déforestation, la chasse excessive et le changement climatique contribuent à la perte de biodiversité dans la région. Les efforts de conservation sont indispensables pour protéger les espèces menacées et préserver les services écosystémiques essentiels au bien-être humain.



### 5. Accès à l'énergie et transition énergétique :

L'accès à des sources d'énergie modernes et durables demeure un défi pour une grande partie de la population d'Afrique subsaharienne, où la dépendance aux combustibles traditionnels de biomasse contribue à la déforestation et à la pollution de l'air intérieur. Il devient donc nécessaire d'accroître les investissements dans les infrastructures d'énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire et éolienne, afin d'élargir l'accès à une énergie propre et fiable tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.



### 6. Politiques et gouvernance :

Des politiques environnementales efficaces et des structures de gouvernance solides sont essentielles pour répondre aux défis complexes posés par le changement climatique en Afrique subsaharienne. Cela implique la mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation, la promotion de pratiques de développement durable et le renforcement de la

coopération internationale et des partenariats en faveur de l'action climatique.



### 7. Résilience des communautés :

Le renforcement de la résilience au niveau communautaire est indispensable pour faire face aux effets du changement climatique. Cela passe par l'autonomisation des communautés locales grâce à l'éducation, au renforcement des capacités et à l'adoption de technologies et de pratiques intelligentes face au climat. Les savoirs locaux et les stratégies traditionnelles d'adaptation jouent également un rôle essentiel dans le renforcement de cette résilience.

D'une manière générale, relever les défis environnementaux et climatiques en Afrique subsaharienne nécessite une approche globale intégrant l'adaptation climatique dans la planification du développement, promouvant la gestion durable des ressources naturelles et accordant une priorité aux besoins et aux vulnérabilités des communautés locales. Le soutien et la coopération internationaux sont essentiels pour mobiliser les ressources et l'expertise nécessaires afin de traiter efficacement ces enjeux urgents.

Bien que l'Afrique subsaharienne soit la région qui contribue le moins aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle demeure la plus exposée aux chocs liés au climat. La lutte contre le changement climatique sera coûteuse, et peu de pays de la région disposent des ressources ou de la marge budgétaire nécessaires pour faire face à ce défi sans l'appui de la communauté internationale. Il est donc nécessaire d'élargir l'accès aux financements concessionnels afin de renforcer la résilience de la région face au changement climatique et d'accélérer la transition vers une énergie verte. Une partie des efforts visant à accroître le financement climatique nécessitera également de remédier aux goulets d'étranglement existants y compris du côté des pays bénéficiaires afin de garantir que les fonds engagés soient utilisés rapidement et efficacement.

# CONTRIBUTION DE LA BANQUE AU FINANCEMENT DES PROJETS LIÉS À LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique reconnaît l'importance cruciale du financement de projets répondant aux enjeux de durabilité environnementale et de changement climatique en Afrique subsaharienne.

Consciente de l'impact profond du changement climatique sur les perspectives de développement de la région, la Banque a accordé la priorité aux initiatives de financement visant à atténuer la dégradation de l'environnement, à promouvoir les énergies renouvelables et à renforcer la résilience face aux risques climatiques.

En investissant dans des projets qui luttent contre la déforestation, favorisent les solutions énergétiques propres et renforcent les mesures d'adaptation au changement climatique, la Banque contribue non seulement à la préservation de l'environnement, mais également à la promotion d'une croissance économique durable et à l'amélioration des moyens de subsistance en Afrique subsaharienne. Grâce à son orientation stratégique en faveur du développement durable sur le plan environnemental, la Banque joue un rôle essentiel dans la protection du bien-être futur de la région et de ses populations.

Parmi les principales actions menées par la Banque dans la région figurent notamment :





## 1. Financement climatique :

Fourniture de ressources financières pour soutenir les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en Afrique subsaharienne. Cela comprend le financement de projets d'énergies renouvelables, d'agriculture durable, de gestion des ressources en eau, d'infrastructures résilientes au climat et de conservation des écosystèmes.



## 2. Assistance technique et renforcement des capacités :

Mise en place d'une assistance technique et de programmes de renforcement des capacités afin d'accroître la capacité des pays d'Afrique subsaharienne à relever efficacement les défis environnementaux et climatiques.



## 3. Investissements dans les infrastructures vertes

Soutien au développement de projets d'infrastructures vertes, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, du transport public et du développement urbain durable. Ces investissements contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer l'accès à l'énergie et à renforcer la résilience face aux impacts du changement climatique.



## 4. Gestion des ressources naturelles :

Collaboration avec les pays d'Afrique subsaharienne afin de promouvoir des pratiques durables de gestion des ressources naturelles, notamment la conservation des forêts, la protection de la biodiversité et l'utilisation durable des terres. La Banque soutient également des initiatives visant à lutter contre la déforestation, à restaurer les écosystèmes et à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés face au changement climatique.



## 5. Partage des connaissances et innovation :

Appui à l'échange des meilleures pratiques, des solutions innovantes et des enseignements tirés dans la lutte contre les problèmes environnementaux et climatiques. La Banque soutient également des initiatives de recherche et d'innovation visant à développer de nouvelles technologies et approches pour renforcer l'adaptation au changement climatique et en atténuer les effets en Afrique subsaharienne.

## Catégories éligibles au financement vert et critères d'éligibilité de la BADEA

L'annexe 1 présente un aperçu des catégories de financement vert éligibles que la BADEA prévoit de soutenir dans le cadre de son cadre de financement durable. La Banque y définit les catégories potentielles de financement ainsi que les critères d'éligibilité applicables dans ce cadre. Elle met également en évidence la manière dont le financement de chaque catégorie contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies, tout en reliant chaque catégorie à des objectifs environnementaux clés de l'Union européenne ainsi qu'aux activités économiques types définies par la taxonomie européenne.

Dans la mesure du possible et selon une approche fondée sur les meilleurs efforts, les critères d'éligibilité ont été conçus afin d'être conformes aux critères techniques d'examen définis dans l'acte délégué relatif à la taxonomie de l'Union européenne au moment de la publication de ce cadre.

Dans le cadre des efforts continus visant à faire face à la crise climatique mondiale, le Groupe de coordination arabe, alliance stratégique d'institutions de développement régionales et internationales incluant la BADEA, a annoncé un plan stratégique global destiné à soutenir une transition énergétique globale, accessible et équitable dans les pays en développement. Ce plan prévoit un portefeuille de financement de 10 milliards de dollars américains à l'horizon 2030 afin d'accélérer la transition mondiale vers les sources d'énergie propres et renouvelables.

Les sept axes principaux de ce plan stratégique sont les suivants :

- mobilisation de ressources financières par un recours accru aux obligations vertes, au financement mixte et aux instruments d'atténuation des risques ;
- promotion de l'innovation et adoption de nouvelles technologies afin de maximiser l'impact en matière d'efficacité énergétique et de stockage ;
- soutien à l'accès universel à l'énergie propre ;
- renforcement de la résilience climatique dans les secteurs clés, notamment l'alimentation, les transports, l'eau et les systèmes urbains ;
- encouragement de la coopération et du partage des connaissances ;
- investissement dans le développement des compétences de la main-d'œuvre du secteur des énergies propres à l'échelle mondiale ;
- suivi de la mise en œuvre et évaluation de l'impact.

2. Cadre de financement durable de la BADEA, 20 novembre 2023

3. Available at <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:02021R2139-20230101>

Lors de la seizième Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tenue à Riyad, le Groupe de coordination arabe a annoncé son initiative phare en faveur des petits exploitants agricoles et de la sécurité alimentaire, réaffirmant son engagement collectif à renforcer la résilience du secteur agricole dans les zones les plus vulnérables.

Cette initiative vise à élargir les interventions coordonnées destinées à améliorer la productivité, la durabilité et la capacité d'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique, lesquels constituent l'épine dorsale des systèmes alimentaires dans les pays en développement.

## Principaux domaines d'intervention de cet engagement

Dans le cadre de cette plateforme, les institutions du Groupe de coordination arabe œuvreront conjointement à :

- élargir l'accès aux technologies agricoles résilientes face au climat et aux variétés de cultures résistantes à la sécheresse ;
- soutenir les pratiques de gestion durable des terres et de l'eau, notamment la restauration des sols, l'efficacité de l'irrigation et la réduction des risques de sécheresse ;
- améliorer les moyens de subsistance ruraux et la sécurité alimentaire en facilitant l'accès au financement, aux marchés et aux services de conseil agricole ;
- renforcer les capacités nationales et communautaires en matière d'agriculture intelligente face au climat et de systèmes d'alerte précoce ;
- mobiliser des financements concessionnels et climatiques coordonnés en tirant parti des ressources collectives du Groupe afin de maximiser l'impact.

Lors de l'octroi de financements pour des projets environnementaux et climatiques, la BADEA applique une diligence raisonnable rigoureuse afin de s'assurer que tous les projets :

- répondent aux besoins réels du pays cible ;
- soient bien conçus, correctement préparés et prêts à être mis en œuvre, tout en étant orientés vers les résultats et l'impact ;
- reposent sur les meilleures pratiques et l'utilisation de technologies nouvelles ;

- prennent en compte les besoins de développement des capacités et de renforcement institutionnel ;
- satisfassent à toutes les exigences de durabilité ;
- favorisent le transfert des connaissances et de l'innovation.

## Transferts financiers totaux

La contribution totale de la BADEA aux pays africains bénéficiaires pour le financement de projets liés à la durabilité environnementale et au changement climatique s'élève à environ 2 104 millions de dollars américains, couvrant 510 opérations dans le secteur public (259 projets et 251 subventions).

Les projets pouvant bénéficier de financements comprennent notamment :

- la création, le développement, l'acquisition, la maintenance et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables (y compris la production, le transport, les équipements et les produits) ayant fait l'objet d'une évaluation d'impact environnemental et social ;
- les infrastructures durables d'approvisionnement en eau potable et en eau propre (par exemple : forages équipés de pompes automatiques, barrages fluviaux durables, prises d'eau, conduites principales d'eau, stations de traitement de l'eau, stations de pompage et réservoirs en béton), le traitement des eaux usées (par exemple : prises d'eau et réseaux de distribution), les systèmes durables d'assainissement urbain et les ouvrages de protection des cours d'eau ainsi que les mesures d'atténuation des inondations ;
- le développement de zones protégées contre les inondations dans les environnements urbains (y compris la réhabilitation des routes, les systèmes de drainage des eaux pluviales, l'éclairage public et le développement d'institutions sociales telles que les centres éducatifs et sanitaires) ;
- les intrants agricoles intelligents face au climat, tels que la protection biologique des cultures ;
- la gestion durable des forêts, y compris les activités de reboisement et d'afforestation ;
- la conservation ou la restauration des paysages (lorsque l'activité n'a pas auparavant causé de dommages aux paysages naturels).



# ZOOM SUR LES PROJETS

## Développement des terres agricoles et adaptation au changement climatique au Bénin



Le Projet de développement des terres agricoles et d'adaptation au changement climatique dans le bassin inférieur du fleuve Mono s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental de développement agricole visant l'aménagement d'une superficie totale de 50 000 hectares, selon une approche participative associant l'ensemble des parties prenantes, notamment les institutions publiques, les organisations non gouvernementales, les organisations professionnelles du secteur agricole, les institutions spécialisées, la société civile et le secteur privé.

Le projet vise à développer les chaînes de valeur agricoles prioritaires - notamment le riz, le maïs, les légumes et le poisson - afin d'accroître la production et la productivité.

Le coût total du projet est estimé à environ 58,00 millions de dollars américains, financé conjointement par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et le Gouvernement du Bénin.

## Zoom sur :

## Développement des terres agricoles et adaptation au changement climatique au Bénin

Indicateur de résultat	Résultats obtenus
 Superficie irriguée (hectares)	1 500
 Réseaux d'irrigation aménagés (km)	114
 Réseau d'assainissement aménagé (km)	65
 Augmentation du rendement du riz (tonnes/hectare)	3,5 contre 1,5 pour le riz
 Augmentation de la production des cultures (tonnes)	5 250
 Augmentation de la production de poissons (tonnes)	50
 Équipements et machines agricoles (unités)	30
 Capacité de stockage agricole fournie ou améliorée (tonnes)	12 000
 Centres de marchés créés, aménagés ou réhabilités (nombre)	7
 Plateformes de séchage de 500 m <sup>2</sup> chacune (nombre)	100
 Coopératives agricoles créées ou effectivement renforcées (nombre)	100 coopératives
 Routes rurales construites (km)	65
 Citoyens ayant bénéficié d'un microfinancement climatique	2 500
 Nombre d'emplois créés	2 000

## Zoom sur :

## Projet

**Renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones affectées par la salinité au Botswana, au Mozambique et au Libéria**

## Pays



Botswana



Mozambique



Libéria



L'opération vise à améliorer la sécurité alimentaire, à réduire la pauvreté et à accroître la productivité agricole ainsi que les revenus des petits exploitants pauvres, en particulier des femmes, dans les zones agricoles touchées par la salinité au Botswana, au Mozambique et au Libéria, à travers :

- l'introduction de cultures tolérantes à la salinité et l'adoption des meilleures pratiques de gestion
- le développement des chaînes de valeur des systèmes de cultures nouvellement introduits ;
- le renforcement des capacités des agriculteurs et des agents de vulgarisation dans le domaine de l'agriculture tolérante à la salinité et intelligente face au climat, en coopération avec le Système national de recherche agricole et de vulgarisation (NARES).

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique a contribué à cette opération à hauteur d'environ 500 000 dollars américains.

## Zoom sur :

### Projet

**Construction de l'échangeur « Maki » à l'intersection de la « Route francophone » et de la « Route de l'Europe » à Madagascar - 28 millions de dollars américains**

### Pays



Madagascar



Ce projet stratégique d'infrastructure devrait doubler l'utilisation des véhicules de transport public et réduire de manière significative les embouteillages et le temps de déplacement (ce qui entraînera une diminution des émissions de gaz à effet de serre provenant des véhicules). Il permettra également d'accroître le pouvoir d'achat local grâce à une économie d'environ 20 % sur les coûts d'exploitation des véhicules et les besoins d'entretien des routes.

Le projet a été cofinancé par la BADEA, la Banque africaine de développement et le Gouvernement.

## Zoom sur :

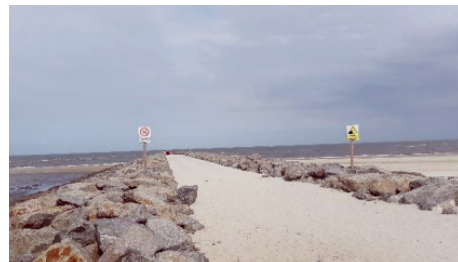
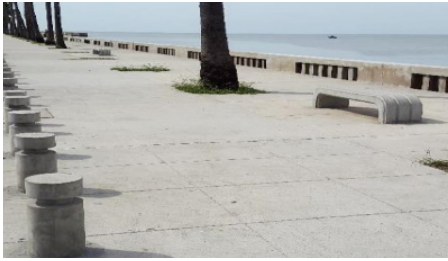
## Projet

## Réhabilitation et construction d'ouvrages de protection du littoral de la ville de Maputo - 21 millions de dollars américains

## Pays



Mozambique



Le projet visait à traiter le problème de l'érosion côtière et à restaurer les plages afin de soutenir le développement des communautés, du secteur touristique et des activités commerciales à travers des solutions durables à long terme. Plus précisément, les objectifs du projet au moment de son approbation consistaient à réduire l'érosion continue de la plage de la ville, à élaborer un plan intégré de protection des biens publics et privés et à limiter la dégradation de l'environnement. En outre, le projet visait à améliorer la route côtière et à aménager des zones littorales de loisirs.

Le projet a été précédé par une subvention d'assistance technique destinée à l'étude de faisabilité et à la conception détaillée, financée par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique en 2008.

Résultats obtenus :

- i) Construction de huit épis de carrière le long du littoral entre la base navale (km 0,0) et Bairro dos Pescadores (km 13,185), épis en pierres de carrière chaque épi ayant une longueur d'environ 150 mètres.
- ii) Mise en place d'un revêtement en enrochements souples pour la protection des digues maritimes sur une longueur de 2 350 mètres.
- iii) Remplacement du revêtement souple en pierres de carrière entre km 6,740 et km 6,940 et entre km 11,560 et km 13,185.
- iv) Réhabilitation des épis en enrochements existants dans différents sites.
- v) Réhabilitation des ouvrages de défense côtière existants.
- vi) Remblayage et modelage des dunes de sable et réhabilitation du littoral.

Le projet a été financé conjointement par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, le Fonds saoudien et le Gouvernement.

## Zoom sur :

### Projet

### Projet de protection du littoral oriental de la ville de Cotonou, République du Bénin 60 millions de dollars américains



Le projet avait pour objectif de protéger les installations socio-économiques situées dans la zone, notamment les habitations, les écoles, les missions diplomatiques, les espaces de promenade et de loisirs, les commerces, les hôtels et les industries légères, qui étaient menacés par l'érosion du littoral oriental de la ville de Cotonou.

Le projet consistait à réhabiliter 7,5 kilomètres du littoral oriental de la capitale Cotonou, à travers la construction de sept ouvrages de protection contre l'érosion, d'une longueur comprise entre 160 et 260 mètres chacun, réalisés à partir de blocs rocheux de différentes tailles. Il comprenait également des travaux de dragage et de rechargement en sable de la plage, dont le volume a été estimé à environ 700 000 mètres cubes.

Le financement du projet a été assuré conjointement par le Fonds saoudien pour le développement, le Fonds de l'OPEP pour le développement international, le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, la Banque islamique de développement et le Gouvernement du Bénin.



## Zoom sur :

## Projet

## Projet de développement rural dans la vallée de Ribeira Principal République du Cap -Vert - 9 millions de dollars américains



Le projet visait à assurer la sécurité alimentaire et à contribuer à la protection de l'environnement ainsi qu'à la préservation des sols grâce à l'agroforesterie et au développement des forêts pastorales.

Le projet comprenait les composantes suivantes :

- aménagement d'un parc forestier protégé couvrant environ 200 hectares ;
- accroissement de la production de fourrage et amélioration du couvert herbacé sur environ 400 hectares de terres ;
- construction d'un barrage en maçonnerie de pierres sur le principal cours d'eau, ainsi que d'une conduite d'irrigation d'une longueur de 5 km ;
- construction d'une route d'accès aménagée d'une longueur de 3 km afin d'ouvrir les zones du projet

Deux ans après l'achèvement du projet, la vallée de Ribeira Principal et les zones environnantes disposent d'un potentiel agricole et pastoral important. Les ressources en eau disponibles ont constitué un facteur essentiel d'amélioration de la productivité agricole ; la capacité du réservoir du barrage atteint environ 600 000 mètres cubes.

Plusieurs commerces de détail ont été ouverts le long de la route menant au barrage récemment construit. Une école primaire et un centre de santé ont également été établis à proximité de cette route. Plusieurs villages ont été désenclavés, et le barrage ainsi que ses environs sont devenus un site d'écotourisme. Le projet a été financé conjointement par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et le Gouvernement du Cap-Vert.

## Zoom sur :

## Projet

Subvention destinée à la division Changement climatique de l'Institut du Sahel - 465 000 dollars américains



L'Institut du Sahel est une institution de recherche de premier plan qui se concentre sur la recherche de solutions relatives au changement climatique, à la sécurité alimentaire et à la désertification dans la région du Sahel. Cette initiative vise à financer le développement de technologies et de plans stratégiques pour la séquestration du carbone et la réduction de l'empreinte carbone de ses États membres

## Zoom sur :

Projet

Développement des chaînes de valeur et promotion du tourisme dans la région de Ribeira Principal au Cap-Vert - 500 000 dollars américains

Pays



Cap- Vert



Cette subvention a été allouée pour financer le projet pilote susmentionné. Elle s'appuie sur le projet de barrage financé par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique il y a dix ans afin d'améliorer l'approvisionnement alimentaire durable et le développement agricole.

La subvention financera la réhabilitation du centre de transformation des produits agricoles, la fourniture de formations en commercialisation destinées aux entrepreneurs - les femmes entrepreneurs dans le secteur agricole -, ainsi que la création de nouvelles opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes dans 22 communautés.

## Zoom sur :









## Projet

**Appui au renforcement de la productivité agricole dans les zones agro-industrielles intégrées et à l'emploi des jeunes - Éthiopie - 2020**  
114 millions de dollars américains

Pays



Éthiopie

Indicateur de résultat	Résultats obtenus
 Terres irriguées aménagées (hectares)	15 149
 Travaux de conservation des sols réalisés (hectares)	4 000
 Augmentation de la productivité (%)	15
 Petites et moyennes entreprises créées (nombre)	40 000
 Jeunes formés (nombre)	12 500
 Emplois créés (nombre)	200 000
 Part des femmes dans les emplois créés (%)	50
 Augmentation de la valeur totale des nouveaux investissements (USD)	de 0 en 2020 à 1.000 000 en 2026



Dans le cadre du « deuxième Plan national de croissance et de développement 2015-2019 », le gouvernement éthiopien a entrepris de développer l'industrie agricole du pays. Dans cette perspective, le gouvernement a lancé en 2017, en tant que première phase, un projet de création de zones agro-industrielles intégrées dans les régions du Tigré, de l'Amhara, de l'Oromia et des Nations, Nationalités et Peuples du Sud, avec un financement provenant de plusieurs bailleurs de fonds, dont la Banque africaine de développement.

Le présent projet constitue la deuxième phase, venant compléter le programme de création de ces zones agro-industrielles intégrées. Il vise à améliorer la production et la productivité dans les zones avoisinantes de ces zones industrielles de 15 %, afin d'assurer un approvisionnement suffisant en produits agricoles destiné à renforcer l'exploitation des zones industrielles, à accroître leur productivité et à renforcer leur attractivité pour les investisseurs.

Le projet a été financé conjointement par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, la Banque africaine de développement et le Gouvernement.

## Zoom sur :

## Projet

## Appui institutionnel aux infrastructures sociales publiques dans la région de Biombo Guinée-Bissau

Pays



Guinée-Bissau



L'opération vise à améliorer les conditions de vie des populations de la région cible à travers:

- le renforcement des capacités des infrastructures de santé et d'éducation ;
- le renforcement de la sécurité grâce à l'installation d'un éclairage public dans les principales rues de la capitale de la région.

Résultats :

- installation de 178 panneaux solaires ;
- installation de 122 batteries de stockage.

Résultats :

- tous les centres de santé sont désormais équipés d'un éclairage fonctionnant à l'énergie solaire 24 heures sur 24, permettant la prise en charge des urgences pendant toute la nuit ;
- éclairage des principales rues de 19 heures à 7 heures du matin ;
- les femmes et les jeunes exercent des activités génératrices de revenus dans ces zones jusque tard dans la nuit ;
- 800 élèves du cycle secondaire restent dans l'établissement scolaire en soirée.

## Zoom sur :

### Projet

### Projet intégré du barrage de Rivière des Anguilles - Maurice 197,5 millions de dollars américains

Pays



Ile Maurice



Le projet proposé vise, de manière générale, à contribuer aux Objectifs de développement durable, notamment à l'Objectif n°1 relatif à l'élimination de la pauvreté, à l'Objectif n°6 visant à garantir l'accès à l'eau propre, ainsi qu'à l'Objectif n°7 portant sur l'accès à une énergie renouvelable à un coût abordable.

Le projet vise à :

- i. Mobiliser des ressources hydriques supplémentaires afin de répondre à la demande actuelle et future en eau jusqu'à l'année 2050 dans les régions sud, sud-est et sud-ouest du pays ;
- ii. Fournir de l'eau aux nouveaux hôtels de la région et soutenir le développement du secteur touristique ;
- iii. Contribuer à la réduction du taux de maladies liées à la pollution de l'eau, ce qui se traduira par une amélioration des conditions de vie et du bien-être de la population ;
- iv. Assurer l'approvisionnement en eau des projets d'irrigation et augmenter la proportion des terres agricoles, contribuant ainsi à la réalisation de la sécurité alimentaire ;
- v. Accroître la production d'électricité à partir de sources propres et durables.

Le projet a été financé conjointement par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, le Fonds Saoudien pour le développement, le Fonds Koweïtien pour le développement économique arabe, le Fonds de l'OPEP et le Gouvernement.



## Zoom sur :

## Projet

## Réhabilitation de la baie de Cocody à Abidjan République de Côte d'Ivoire

Pays



Côte d'Ivoire

## Indicateur des résultats

## Résultats atteints



remplacement du pont Mondoukou (m)

70



ouvrages de protection (m)

400



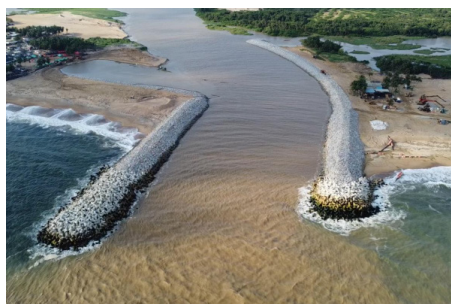
barrières en béton (m)

300



barrières en béton (nombre)

1,900,000



Le projet de réhabilitation de la baie de Cocody a été conçu afin de promouvoir le développement et la valorisation de la baie. Il vise à améliorer les conditions de vie des citoyens et à transformer Abidjan en une destination touristique attractive, à travers des solutions d'aménagement urbain innovantes annonçant une nouvelle dynamique de développement pour la ville.

L'objectif principal du projet est de dépolluer la baie de Cocody et d'améliorer le paysage naturel qui l'entoure, afin de valoriser le site et d'améliorer l'environnement général de la zone du projet. Le projet comprend notamment le nettoyage du site, l'aménagement paysager, la protection contre les inondations, la mise en place d'infrastructures hydrauliques, le développement du réseau routier ainsi que la construction d'un pont suspendu, destiné à devenir un symbole de la Côte d'Ivoire émergente. L'ensemble du projet s'étend du centre de la capitale Abidjan jusqu'à la ville de Grand-Bassam, sur une distance d'environ 40 kilomètres. Le projet bénéficiera directement aux habitants d'Abidjan, en particulier à ceux du bassin du Gourou, qui comprend les communes d'Abobo, Adjamé, Cocody et Plateau, ainsi qu'aux habitants de Grand-Bassam. Il convient de noter que la population du bassin du Gourou est actuellement estimée à environ 1,9 million d'habitants.

La Banque et le Fonds de l'OPEP financent conjointement la troisième phase du projet, qui porte sur l'ouverture de l'embouchure du fleuve Comoé à Grand-Bassam, afin de contribuer à la dépollution de la lagune Ébrié en assurant le renouvellement des eaux grâce aux échanges entre la lagune et l'océan. Il est également attendu que le projet contribue à réduire la mortalité infantile et les cas de maladies à transmission vectorielle, notamment le paludisme. L'amélioration des conditions environnementales encouragera en outre les activités économiques, telles que la pêche et le tourisme, créant ainsi des opportunités d'emploi et favorisant le développement.

## Zoom sur :

## Projet

## Opération de développement des technologies et des plans de captage et stockage du carbone au profit de l'Institut du Sahel



L'opération proposée vise à élaborer des plans stratégiques de captage du carbone à travers le développement de systèmes et de technologies destinés à calculer les émissions de gaz à effet de serre dans les États membres du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Plus précisément, l'opération a pour objectif d'aider les États à atteindre les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre des plans nationaux d'atténuation des effets du changement climatique ;
- Intégrer la neutralité carbone dans les stratégies nationales de développement ;
- Sélectionner des interventions générant un impact environnemental positif, tout en améliorant les conditions de vie et en luttant contre la pauvreté et la faim ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi des résultats du captage du carbone dans le temps dans les pays du Sahel ;
- Identifier les programmes et opérations compatibles à la fois avec les besoins de développement des pays et les exigences de neutralité carbone, et permettre la mobilisation de ressources auprès des fonds et institutions intéressés par le financement du développement durable et vert.

L'opération sera mise en œuvre à travers les composantes suivantes :

- Développement d'une plateforme numérique destinée au calcul des émissions de gaz à effet de serre ;
- Organisation d'un atelier de renforcement des capacités portant sur :
  - o Les mécanismes de calcul du volume des émissions de carbone ;
  - o L'élaboration de stratégies de réduction des émissions de carbone ;
  - o Les mécanismes de mise en œuvre des stratégies de captage et de stockage du carbone dans les pays et les institutions ;
  - o Le renforcement de la solidarité et des partenariats dans les stratégies de captage et de stockage du carbone ;
  - o La mobilisation des décideurs afin de soutenir efficacement les stratégies de captage et de stockage du carbone ;
- Réalisation d'une étude sur l'état des lieux des capacités et des mécanismes disponibles pour le captage et le stockage du carbone au Mali, au Niger et au Burkina Faso ;
- Élaboration de stratégies de captage et de stockage du carbone dans ces trois pays ;
- Organisation d'ateliers de validation des résultats des stratégies de captage du carbone dans les trois pays.

La Banque a contribué à cette assistance technique à hauteur d'un montant total de 465 000 dollars américains.

# LA VOIE À SUIVRE

L'élargissement et l'amélioration des interventions de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique en matière de soutien à l'environnement et à l'action climatique en Afrique subsaharienne nécessitent l'adoption d'une approche globale permettant de relever les principaux défis et de tirer parti des opportunités afin d'obtenir un impact plus important. A cet égard, plusieurs stratégies peuvent être envisagées :



## 1. Augmenter les financements :

La Banque devrait accorder la priorité à l'augmentation du financement des projets et initiatives liés au climat en Afrique subsaharienne. Cela comprend l'élargissement des financements concessionnels, la mobilisation de ressources supplémentaires auprès des partenaires publics et privés et l'exploration de mécanismes de financement innovants tels que les obligations vertes et les fonds climatiques. Un financement adéquat est indispensable pour étendre les efforts d'adaptation, d'atténuation et de renforcement de la résilience climatique dans l'ensemble de la région.



## 2. Renforcer l'appropriation par les pays :

La Banque devrait renforcer sa coopération avec les pays d'Afrique subsaharienne afin de garantir l'alignement des interventions climatiques sur les priorités et stratégies nationales de développement. Cela implique la participation des gouvernements, des communautés locales, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets climatiques. En renforçant l'appropriation nationale, la Banque pourra accroître la pertinence, l'efficacité et la durabilité de ses interventions.



## 3. Promouvoir une approche intégrée :

La Banque devrait promouvoir une approche intégrée prenant en compte les interconnexions entre changement climatique, environnement et défis de développement en Afrique subsaharienne. Cela implique l'intégration des considérations climatiques dans tous les secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, l'eau, les transports et le développement urbain. Une telle approche permet de maximiser les co-bénéfices, de réduire les compromis et de renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes.



## 4. Soutenir le renforcement des capacités :

La Banque devrait investir dans des initiatives de renforcement des capacités afin d'accroître les capacités techniques, institutionnelles et humaines des pays d'Afrique subsaharienne pour répondre efficacement aux défis environnementaux et climatiques. Cela inclut la formation, le partage de connaissances et l'assistance technique dans des domaines tels que la planification de la résilience climatique, la gestion des ressources naturelles, le développement d'infrastructures durables et le financement vert.



## 5. Encourager l'innovation et le transfert de technologies :

La Banque devrait soutenir l'innovation et le transfert de technologies afin d'accélérer l'adoption de technologies et de pratiques respectueuses du climat en Afrique subsaharienne. Cela comprend la promotion de la recherche et du développement, la facilitation des accords de transfert de technologies et le soutien à la diffusion de solutions d'énergie propre, d'efficacité énergétique et d'agriculture intelligente face au climat. L'innovation et le transfert de technologies peuvent contribuer à surmonter les obstacles à l'action climatique et à promouvoir un développement durable dans la région.



## 6. Renforcer le suivi et l'évaluation :

La Banque devrait renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation afin de mesurer l'impact et l'efficacité de ses interventions environnementales et climatiques en Afrique subsaharienne. Cela implique l'établissement d'indicateurs, d'objectifs et de lignes de référence claires pour mesurer les progrès, la réalisation d'évaluations régulières et le partage des enseignements tirés afin d'orienter la prise de décision et d'améliorer les performances dans le temps.





### 7. Renforcer la coopération régionale :

La Banque devrait promouvoir la coopération régionale et le partage des connaissances entre les pays d'Afrique subsaharienne afin de répondre plus efficacement aux défis environnementaux et climatiques communs. Cela comprend la facilitation d'initiatives régionales, le renforcement de la coopération transfrontalière et l'échange de bonnes pratiques et d'expériences entre les pays. La coopération régionale peut permettre de tirer parti des économies d'échelle, de créer des synergies et de traiter les questions environnementales transfrontalières telles que la gestion des ressources en eau et la conservation des écosystèmes.



*la Banque arabe pour le développement économique en Afrique pourra élargir et améliorer ses interventions en matière de soutien à l'environnement et à l'action climatique en Afrique subsaharienne, contribuant ainsi au développement durable, à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience dans l'ensemble de la région.*

En adoptant ces stratégies, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique pourra élargir et améliorer ses interventions en matière de soutien à l'environnement et à l'action climatique en Afrique subsaharienne, contribuant ainsi au développement durable, à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience dans l'ensemble de la région.



# ANNEXE 1

## Catégories de financement vert éligibles

Catégorie éligible au financement vert	Critères d'éligibilité pour la sélection des projets	Objectifs environnementaux principaux de l'Union européenne	Exemples d'activités durables selon la taxonomie de l'Union européenne	Cartographie des Objectifs de développement durable
Énergie renouvelable	<p>Les projets éligibles peuvent inclure le financement de la construction, du développement, de l'acquisition, de la maintenance et de l'exploitation de projets d'énergie renouvelable (y compris production, transport, équipements et produits) ayant fait l'objet d'une évaluation d'impact environnemental et social :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• énergie solaire, y compris projets photovoltaïques et solaires thermiques à concentration (à condition qu'au moins 85 % de la production d'électricité provienne de l'énergie solaire) ;</li> <li>• énergie éolienne (terrestre et offshore) ;</li> <li>• énergie hydroélectrique (capacité maximale de 1 000 MW), à condition que tout projet financé réponde à au moins l'un des critères suivants : (a) intensité des émissions de carbone sur l'ensemble du cycle de vie inférieure à 50 g CO<sub>2</sub>/kWh ; (b) densité énergétique supérieure à 10 W/m<sup>2</sup> ; (c) centrale au fil de l'eau sans réservoir artificiel. La modernisation de centrales hydroélectriques existantes n'est éligible que si elle n'entraîne pas une augmentation du volume du réservoir.</li> </ul> <p>Bénéfices environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• augmentation de la fourniture d'énergie propre aux populations locales ;</li> <li>• réduction de la dépendance aux combustibles fossiles et aux sources d'énergie non renouvelables.</li> </ul>	Atténuation du changement climatique	<p>4.1 Production d'électricité à partir de la technologie solaire photovoltaïque ; 4.2 Production d'électricité à partir de la technologie solaire thermique à concentration ; 4.5 Production d'électricité à partir de l'énergie hydroélectrique</p>	3, 7, 8, 9, 11, 12

4 The six environmental objectives are: climate change mitigation, climate change adaptation, sustainable use and protection of water and marine resources, transition to a circular economy, pollution prevention and control and protection and restoration of biodiversity and ecosystems.

5 Mapping refers to activities set out in Annex 1 or 2 of the EU Taxonomy (Delegated Regulation (EU) 2021/2139 with respect to climate change mitigation and adaptation as well as Annex 1 of the EU Taxonomy C(2023)3851 with respect to the sustainable use and protection of water and marine resources.

6 Mapping provided by ICMA Guidelines.



Catégorie éligible au financement vert	Critères d'éligibilité pour la sélection des projets	Objectifs environnementaux principaux de l'Union européenne	Exemples d'activités durables selon la taxonomie de l'Union européenne	Cartographie des Objectifs de développement durable
Gestion durable de l'eau et de l'assainissement	<p>Les projets éligibles peuvent inclure le financement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• infrastructures durables d'eau potable et d'approvisionnement en eau (forages équipés de pompes automatiques, barrages fluviaux durables, prises d'eau, conduites principales, stations de traitement de l'eau, stations de pompage et réservoirs en béton) ;</li> <li>• traitement des eaux usées, réseaux de distribution de l'eau et systèmes d'assainissement urbain durables ;</li> <li>• aménagement des cours d'eau et mesures de protection contre les inondations ;</li> <li>• développement de zones urbaines aménagement contre les inondations (réhabilitation de routes, systèmes de drainage des eaux pluviales, éclairage public et infrastructures sociales telles que centres éducatifs et sanitaires).</li> </ul> <p>Bénéfices environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• amélioration de l'approvisionnement en eau potable tout au long de l'année ;</li> <li>• renforcement de la protection des infrastructures contre l'érosion et les inondations.</li> </ul>	Utilisation durable et protection des ressources hydriques et marines	11 Boisement ; 1.2 Réhabilitation et restauration des forêts, y compris reboisement et régénération des forêts naturelles après un événement d'urgence ; 1.3 Gestion des forêts ; 1.4 Conservation des forêts ; 2.1 Restauration des zones humides	6, 11, 12
Gestion durable des ressources naturelles vivantes et utilisation des terres	<p>Les projets éligibles peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intrants agricoles intelligents face au climat, tels que la protection biologique des cultures ;</li> <li>• gestion durable des forêts, y compris boisement et reboisement lorsque les ressources ne sont pas exploitées après le projet ;</li> <li>• conservation ou restauration des paysages lorsque l'activité n'a pas causé auparavant de dégradation des paysages.</li> </ul> <p>Bénéfices environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• augmentation de la productivité agricole grâce à des pratiques d'agriculture et d'irrigation durables ;</li> <li>• amélioration des compétences techniques des agriculteurs grâce à l'assistance et à la formation sur les pratiques durables.</li> </ul>	Atténuation du changement climatique		2, 11, 12, 14, 15

\* International Capital Market Association





**Le bureau principal**

BANQUE ARABE POUR

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Tour Al-Amiriya, district d'Al-Olaya,  
route King Fahd, numéro de bâtiment 7922,  
sous-numéro 4091, code postal 12333

Riyad - Arabie Saoudite

Tel : +966-112881180

Fax : +966-112881181

E-Mail: [badea@badea.org](mailto:badea@badea.org)

**Bureau du Caire:**

BANQUE ARABE POUR

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

AFREXIMBANK, 72B El-Maahad El-Eshteraky,

El-Montaza, Heliopolis(7),

Cairo Governorate 11341

Arab Republic of Egypt

Tel/Fax : 20-2-4502021

E-Mail: [badea@badea.org](mailto:badea@badea.org)

[www.badea.org](http://www.badea.org)

